



CAP Agricole Métiers

de l'Agriculture

3 options:

- Grandes Cultures
- Élevage de Ruminants
- Viticulture





FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

DOC-GAF-010-12_V01



CAP Métiers de l'Agriculture

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème.
- Pas de prérequis de niveau demandé.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.
- Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de l'exploitaiton de l'EPL, avec mise en situation pratique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le CAPa Métiers de l'Agriculture dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans). Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

1^{ÈRE} ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

2^{ÈME} ANNÉE

12 semaines au CFA : soit 420 heures 40 semaines en milieu professionnel : soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

RÉMUNÉRATIONS ET FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.



- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole*.
- * Ce brevet professionnel est proposé dans notre CFA.
- Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole.

NOS PLUS

- + Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- + Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.
- + Une exploitation agricole, lieu d'apprentissage permettant de travailler les métiers de l'agriculture au quotidien.



VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire du C.A.P agricole métiers de l'agriculture occupe un emploi d'ouvrier(e) qualifié(e). Il(elle) peut exercer son activité soit dans une exploitation agricole soit dans un organisme au service direct de la production agricole.

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat.

Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR



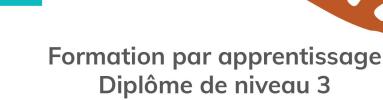
PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Programme du CAP toutes options confondues

			Période d'Évaluation																			
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	1ère Année										2ème Année									
			s	0	n	d	j	f	m	а	m	j	s	0	n	d	j	f	m	а	m	j
UC1 Agir dans des situations	C1.1 Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	180																				
de la vie courante à l'aide de repères sociaux.	C1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.	180																				
UC2	C2.1 S'exprimer à travers une réalisation personnelle.																					
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	C2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.	108																				
UC3 Intéragir avec son	C3.1 Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.	. 120																				
environnement social.	C3.2 S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.																					
UC6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des	C6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.	48																				
matériels, équipements, installations et bâtiments.	C6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.	60																				
Volume H	loraire Total	840			1)_	_	>				_		_)— (رر					
	Some Some								The state of the s													
	WHAT I WE WANT TO SEE THE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE S			The state of the s	-		*			'	वाव,	He		_	.,.	111		. د				
	- Alling	, all	, III)	-																		

CAP Agricole Métiers de l'Agriculture





Maîtriser les gestes professionnels

Maîtriser la conduite du matériel et son entretien

Maîtriser les productions animales

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION				Période d'Évaluation																		
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	V.Horaire	1ère Année												2ème Année							
	Capacite intermediane	(840h)	s	0	n	d	j	f	m	а	m	j	s	o	n	d	j	f	m	а	m	j
UC4 Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.	C4.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux.	144																				
	C4.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation.																					
UC5 Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.	C5.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage.	132																				
	C5.2 Mettre en œuvre le pâturage.																					
UC7, UCARE Réaliser des travaux mécanisés d'implantation d'une culture.	C7.1 Préparer un ensemble tracteur outil.	- 48																				
	C7.2 Réaliser des travaux du sol et semis.																					

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Option élevage ruminants : L'ouvrier(e) pratique l'élevage. II(elle) s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau ainsi que de la conduite des matériels.



- CAPa Métiers de l'Agriculture option Grandes Cultures option Élevage Ruminants
- BPREA



- CAPa Palefrenier Soigneur
- BAC PRO CGEH Conduite et Gestion d'Entreprise Hippique



PÔLE PAYSAGE

- CAPa Jardinier Paysagiste
- BAC PRO Aménagements Paysagers



PÔLE VITICULTURE

- CAPa Métiers de l'Agriculture option Viticulture
- BPREA















Personne à contacter : Coordinateur(trice) de la filière











Accessibilité des locaux













MINISTÈRE E L'AGRICULTURE F DE LA SOUVERAINETÉ LIMENTAIRE

RECION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Retrouvez les taux de nos formations



L'EPL des Terres de l'Yonne est certifié « Qualité » : Qualiopi & QualiFormAgri (réf.132)